



Agence immobilière non respect engagement

Par **Kawtar13**, le **23/08/2019** à **11:26**

Futur étudiante sur Lyon en septembre 2019, je trouve un logement début août 2019 je dépose un dossier dans l'agence immobilière quelques jours plus tard elle accepte mon dossier et me dit qu'ils m'enverront Le bails quelques jours après.

le 23 août soit 1 semaine avant d'entrer dans le logement, l'agence me dit que les propriétaires ne sont plus sur de vouloir louer et donc me demande d'attendre pour avoir le bail.

ce qui est inadmissible car ma rentrée scolaire est dans quelques jours et je n'ai toujours pas d'appartement j'avais arrêté mes recherches pour cet appartement. N'étant Pas sur Lyon je ne peux même pas faire d'autres visites ...

Que puis-je faire ? Et que me doit l'agence svp ...

Par **janus2fr**, le **23/08/2019** à **11:49**

Bonjour,

Tant que le bail n'est pas signé, vous n'avez aucune assurance d'avoir le logement...